

COMMUNE DE CROIXMARE

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

DU BUDGET 2020

I. Eléments de contexte

Cette année 2020 voit la suppression de nos recettes de TH et donc nous sommes de plus en plus dépendant des dotations de l'état et des systèmes de compensation. Ces dernières représentent 72 % des recettes de fonctionnement.

Pire, avec la suppression de la TH, nous n'avons plus de perspectives de développement !

L'objectif budgétaire est de

- Continuer à maîtriser les dépenses de fonctionnement sans baisser la qualité des services rendus aux administrés.
- Limiter le recours aux emprunts
- Solliciter le maximum d'aides et de subventions
- Prévoir une ligne budgétaire et les crédits correspondants pour une éventuelle maîtrise de l'urbanisme (achat de terrain constructible)

Il est à noter que dans ce budget primitif, toutes les dépenses sont souvent surestimées et les recettes sous estimées afin d'éviter des décisions modificatives en cours d'année ou risquer de se trouver en déficit budgétaire en fin d'année.

II. Section de fonctionnement :

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, garderie, location de salle ...), les locations du presbytère et de l'épicerie, les impôts locaux et enfin les dotations de l'Etat.

recettes	Montant 2019	Budget 2020
Atténuation de charge	9120	40569
Recettes de services	74158	60025
Impôt et taxes	198099	73344
Dotations	234286	340114
	515663	514052

Les ressources fiscales représentent 26 % des recettes et les taux d'imposition sont les suivants : FB : 14,6 % FNB : 37,5 %

Les dépenses de fonctionnement sont constituées des salaires du personnel communal, de l'entretien et des consommations des bâtiments et voirie, des frais de gestion, participations à différents organismes, les subventions versées et les intérêts d'emprunt.

Dépenses	2019	Budget 2020
Dépenses courantes	198.831	248.200
personnels	255.644	266.950
Charges de gestion	50.323	55010
Frais financiers	3.001	3.000
TOTAL	507.779	590.110

A ces chiffres s'ajoute 30.253 € en dépenses imprévues et 205.000 € de virement à la section d'investissement.

III Section d'investissement

Il est prévu cette année de réaliser les investissements suivants :

- Création d'une aire de jeux pour enfants et d'une piste autour du city stade
- Reprises de concession et aménagement cimetière.
- L'aménagement de la mare Gainemare
- Travaux stade de football
- Le réaménagement de la traversée de Croixmare RD 20 (étude)
- Des crédits sont prévus pour l'achat de matériels et des travaux sur les bâtiments
- Une ligne de 700.000 € pour achat de terrain

Dépenses	
Investissements	280.500
Terrain	700.000
Remboursement emprunt	24.500
Virement au budget épicerie	15.000
Dépenses imprévues	30.433
TOTAL	1.010.933

En recettes sont prévues outre la récupération de la TVA 2019 (34.300 €), des subventions et fonds de concours : 82.750, le recours éventuel à emprunt de 725.000 € pour l'achat du foncier et de gros matériel.